

EN BREF

FRIBOURG Grand débat sur le mariage pour tous

La Suisse doit-elle autoriser le mariage homosexuel? Fin mars, le Conseil fédéral s'y est dit favorable, et le Parlement s'emparera de la question ces prochains mois. En prévision des discussions politiques à venir, la LaGO, l'association des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres de l'Université de Fribourg, organise un débat demain soir, à 19 heures, à la salle A 140 de l'Uni Pérolles 2. Vice-président des Vert'libéraux suisses, Laurent Seydoux défendra le mariage pour tous aux côtés de Mehdi Künzle, coprésident de Pink Cross, l'association des gays de Suisse. Ils seront opposés au conseiller national Yves Nidegger (udc/GE) et à Christian Ducotterd, député PDC au Grand Conseil fribourgeois. Le débat sera animé par Serge Gumy, rédacteur en chef adjoint de «La Liberté». LIB

SCHMITTEN Un pavillon en feu

Un incendie s'est déclaré, hier vers 12 h 30 à Schmitten, dans un pavillon en bois dans lequel résidait une famille, communique la police. A l'arrivée des agents, les occupants - une femme de 38 ans et sa fille de 7 ans - avaient déjà quitté la maison pour se mettre en sécurité. Personne n'a été blessé. Les pompiers de Schmitten et de Guin sont parvenus à maîtriser le feu. Le salon du rez-de-chaussée et la chambre à coucher, au premier étage, ont été entièrement détruits. La famille s'est installée provisoirement chez des connaissances. L'origine du sinistre est encore inconnue. CW

MÉMENTO

- > CAFÉ-DÉCROISSANCE «La croissance contre les femmes» pour un féminisme antiproductiviste, avec Alessia Di Dio. Centre
- > RENCONTRE avec l'auteur «Sarah Chardonnens», qui dédicacera son livre intitulé «Parfum de jasmin dans la nuit syrienne». Dès 19 h, après la dédicace, retour sur la route en images pour évoquer son voyage. Librairie Albert le Grand, 17 h 30.
- > VENTE d'habits neufs et d'occasion et marché aux puces, en faveur des missionnaires et des personnes nécessiteuses de la paroisse. Paroisse Ste-Thérèse, 14-17 h. Infos: 026 460 84 20.
- > PRIÈRES St-Hyacinthe: 6 h 50 laudes et méditation, 19 h vêpres. St-Justin: 7 h messe. St-Nicolas: 8h laudes, 18h vêpres, 18h 15 messe. St-Pierre (chap. St-Joseph): 8h30, 18 h 15 messes. Christ-Roi: (chap.): 8 h messe. Ingenbohl: 8h15 messe. Notre-Dame: 9h messe. Providence: 17 h messe ou communion. Chapelle de l'Université: 12 h 10 messe. Centre Ste-Ursule: 12 h 15 messe.
- > BOURSE DE PRINTEMPS Vêtements. jouets et articles de puériculture. Réception des articles: dimanche 18-20 h et lundi 9h30-13h45; vente: lundi 14h 30-18h30; restitution-paiement: lundi 20 h 45-21 h et mardi 9h30-10h30. Centre paroissial du Schoenberg

PUBLICITÉ



Objectif: sauver les apprentis

FRIBOURG • En proie à des difficultés, la société Polytype cède la gestion de son centre de formation à l'association Frimeca. Quelque 80 places d'apprentissage sont en jeu.

FRANÇOIS MAURON

Engourdie par la cherté du franc, l'économie fribourgeoise a le rhume. Toutefois, elle garde foi en l'avenir. En témoigne la décision prise lundi soir par les membres de Frimeca, l'Association fribourgeoise de la mécanique, de l'électricité et des machines, réunis en assemblée générale extraordinaire. A compter de cet automne, cet organisme reprendra la gestion du centre de formation des apprentis de l'entreprise Polytype, basé à la route de la Glâne, à Fribourg, indique un communiqué diffusé hier. Cette opération lui permet ainsi d'élargir considérablement ses prestations en matière d'offre d'apprentissages.

Mais surtout, ce transfert offre un ballon d'oxygène à Polytype, un fleuron industriel du cru englué dans de graves difficultés. «Cela permet d'assurer la pérennité du centre de formation. Pour nous, c'était très important», indique François Butty, responsable des ressources humaines du groupe Wifag-Polytype.

Surcapacité

Spécialisée dans le développement et la construction de systèmes d'impression et de machines pour l'industrie de l'emballage, la société fribourgeoise est en proie à une crise structurelle, accentuée par les tourments de la mauvaise conjoncture. En trois ans, elle a biffé plus de 130 emplois, pour abriter aujourd'hui environ 330 collaborateurs. A ceux-ci s'ajoutent 80 apprentis, et c'est bien là le hic: «A cause des restructurations de l'entreprise, le centre de formation de Polytype est désormais en surcapacité», fait remarquer Dominique Baudois, président de Frimeca.

En d'autres termes, la firme de la route de la Glâne ne peut plus engager 20 nouveaux apprentis par an (dans la branche des métiers de technique industrielle, la formation dure quatre ans). «Dès cet automne, nous en prendrons de huit à dix chaque année», confirme François Butty. Mais plutôt que de réduire la voilure, l'entreprise a cherché à maintenir son centre de formation tel quel. Il faut dire que celui-ci fait sa fierté depuis 1962. «En un demisiècle, il a formé plus de 1000 professionnels. Cela aurait été dommage de brader cet héritage», souligne François

De nouveaux apprentis

Polytype s'est donc tournée vers Frimeca, qui dispense des cours destinés aux apprentis depuis de nombreuses années. Le marché est le suivant: la société offre ses infrastructures et loue ses locaux à l'association, qui, pour sa part, reprend ses six formateurs (5,7 équivalents plein-temps). Dès cet automne, les jeunes pousses de Wifag-Polytype, ainsi que ceux de 10 à 15 autres entreprises, s'v rendront durant leurs deux premières années d'apprentissage, pour la formation de base. Ils retourneront ensuite au bercail pour l'approfondissement de leurs connaissances professionnelles en 3e et 4e années.



Le centre de formation professionnelle de Polytype existe depuis 1962. CHARLY RAPPO-A

«Ce système permettra en outre à des sociétés qui ne formaient pas d'apprentis par manque d'infrastructures idoines d'en accueillir dorénavant», poursuit Dominique Baudois. Qui cite en exemple Michelin Recherche et Technique SA (Givisiez), Contrinex

(Givisiez), CPAutomation (Villaz-Saint-Pierre) ou Ascenseurs Menétrey (Romont).

Cette redistribution des cartes induit une réorganisation de Frimeca, qui, recensant désormais 10 formateurs, s'appuiera dès août sur

une structure opérationnelle, dirigée par Dominique Baudois. «Notre budget de fonctionnement se monte à 1,6 million de francs, couvert essentiellement par nos 54 membres (qui représentent tous des sociétés industrielles fribourgeoises). Ils paieront 20000 francs par an pour la formation de base d'un apprenti, et 120 francs par jour pour les cours de formation interentreprises. Le canton versera quant à lui 320 000 francs de subventions annuelles», précise-t-il.

«Cela permet d'assurer la pérennité du centre de formation»

FRANÇOIS BUTTY

Les initiateurs de ce qui est bien une nouvelle offre de formation professionnelle n'ont pas réinventé la roue. Le système, à mi-chemin entre l'apprentissage 100% en entreprise et la voie intégralement scolaire proposée par exemple par l'Ecole des métiers, est largement répandu en Suisse alémanique et dans l'Arc jurassien. A Bulle, une Ecole du métal a été mise en place il y a quelques années selon les mêmes modalités. «C'est une excellente initiative, qui permet de sauvegarder des places d'apprentissage», salue Christophe Nydegger, chef du Service de la formation professionnelle du canton de Fribourg

L'avenir de Polytype

La pérennité de son centre de formation garantie, Wifag-Polytype doit à présent surmonter la crise du franc fort. «Le conseil d'administration est en pleine réflexion sur l'avenir du groupe. Il communiquera à ce propos prochainement. Un fait est sûr, toutefois: le site de Fribourg n'est pas en danger», promet François Butty. I

FRIBOURG

Ils prêtent leur voiture et... se font plumer

CHRISTINE WUILLEMIN

Parfois lorsqu'on tend la main à quelqu'un, il nous prend le bras. Ce couple de retraités fribourgeois en a fait la douloureuse expérience. Le temps des vacances, ils avaient gentiment prêté leur voiture à la belle-fille de leur fils. Durant l'absence des époux, leur petite-fille par alliance en a profité pour vider leurs comptes bancaires. Connue de la justice, cette voleuse de 39 ans a été condamnée à 150 jours de pri-

Les faits remontent au printemps 2014, alors que le couple s'était offert six semaines de repos sous le soleil d'Espagne. Non satisfaite de se voir prêter le vé-

hicule des retraités durant cette période, la quadragénaire a estimé qu'il lui fallait aussi un toit.

Elle a donc embobiné la voisine du couple pour qu'elle lui remette la clé de leur appartement, à Fribourg. Elle s'y est alors installée, pendant deux semaines, avec ses deux enfants.

A court d'argent, la profiteuse - déjà condamnée quatre fois, notamment pour abus de confiance, vol ou filouterie d'auberge - a fouillé dans les classeurs, à la recherche de codes d'accès de comptes bancaires. Grâce à eux, elle a transféré, à deux reprises, 10000 euros sur son compte privé en Espagne. Elle a aussi dérobé une enveloppe contenant 500 francs et une carte de crédit qu'elle a ensuite utilisée pour retirer plusieurs milliers de francs.

A leur retour, les vacanciers n'ont pu que constater le trou béant dans leurs économies. Ils ont déposé une plainte pénale contre l'indélicate qui a reconnu les faits. Des aveux qui n'ont pas attendri le Ministère public. Il l'a reconnue coupable de vol, utilisation frauduleuse d'ordinateur et violation de domicile. Par le biais de cette même ordonnance pénale, cette mère de famille a aussi été condamnée pour violation d'une obligation d'entretien en faveur de ses deux enfants, pour la période de mai à octobre 2011. I